



MODALITES D'ATRIBUTION DES INDEMNITES DE DEPART

Nanterre, le 11 mai 2010

Lors de sa réunion du 16 avril 2010, le Conseil de surveillance, sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé de préciser, dans le cadre du rapprochement envisagé avec Jacquet Metals, les cas d'ouverture à indemnités de départ des membres du Directoire.

Les dispositions arrêtées sont consultables dans la rubrique de notre site Internet « rémunérations et avantages dus en raison de la cession ou du changement de fonction de certains dirigeants ».



IMS est un leader européen de la distribution d'aciers spéciaux destinés aux marchés de l'anti-abrasion, des inox et de la mécanique. Fort de près de 2 000 salariés dans 17 pays d'Europe, IMS a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 727 millions d'euros.

Coté sur Euronext Paris - compartiment B de NYSE Euronext, membre des indices SBF 250 et Small 90
ISIN : FR0000033904 - Reuters : ITMT.PA - Bloomberg : IMS FP

www.ims-group.com

IMS
Philippe Brun / Anne-Sophie Guyot
Tél. : +33 1 41 92 04 23
contact@ims-group.com

NewCap. – Relations Investisseurs
Axelle Vuillermet / Emmanuel Huynh
Tél. : +33 1 44 71 94 94
ims@newcap.fr